



Monsieur le Préfet,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Pouvait-on voir un (triste) précurseur en Noam Chomsky, philosophe américain, lorsqu'il disait du service public : "en baissant son financement, il ne fonctionnera plus. Les gens s'énerveront, ils voudront autre chose. C'est la technique de base pour privatiser un service public."

Nous y sommes. «En marche» vers la destruction du service public d'éducation ... et sa privatisation.

Si nous passerons ici sous silence (car ce n'est pas l'objet de cette instance) tous les indicateurs visibles sur la gestion des personnels qui nous amènent irrémédiablement à ce triste constat, nous tenons avant tout à rappeler les mandats de l'UNSA Education concernant la carte scolaire et la gestion des moyens pour un service public d'éducation de qualité :

- Abaisser les effectifs dans les classes,
- Abonder les moyens pour une école inclusive de qualité, respectueuse pour les personnels et les élèves,
- Abonder les brigades de remplacement de façon à ce qu'aucun élève n'ait à subir une rupture dans son parcours scolaire faute de remplaçant dans sa classe -nous rappelons que fin janvier 2024, la Haute-Vienne comptait environ 700 jours de classe non remplacés dans ses écoles-, mais aussi pour remplacer les personnels sur les temps de formation dont ils se voient bien trop souvent privés,
- Des moyens de dédoublements réels et sur tous les niveaux de classe en éducation prioritaire,
- Des postes pour que tous les RASED soient complets,
- Une concertation des différents services de l'Etat de façon à ce que le réseau des écoles de nos territoires puisse offrir une offre éducative pédagogiquement réfléchi et concertée avec les enseignants.

De tous les points évoqués précédemment, la suppression de 18 postes sur la Haute-Vienne ne permettra pas grand-chose pour la rentrée 2024... On y est

donc : les services publics deviennent déficients et pour beaucoup de personnes le recours au privé apparaît comme la « solution miracle ». Face à cela, un service privé, majoritairement religieux, qui continue à être financé par les pouvoirs publics. L'ensemble des citoyens, croyants ou non, participent par leurs impôts au financement d'établissements majoritairement confessionnels. A l'UNSA Education, nous persistons à revendiquer : Ecole publique, fonds publics / Ecole privée, fonds privés. On en est loin ...

Il y a peu le ministre de l'économie actait par décret d'un plan de 10 milliards de restrictions budgétaires de l'Etat dont près de 700 millions pour la seule Éducation Nationale : alors que les projets de carte scolaire ont donné lieu dans de nombreux départements à de fortes mobilisations, le gouvernement continue à faire la sourde oreille et pire, annonce que la ceinture sera serrée d'un cran de plus... Jusqu'où ira-t-on dans le mépris, dans l'ignorance des voix de terrain ??

En ce qui concerne notre département, nous souhaitons revenir aujourd'hui sur le grand élan citoyen que cette carte scolaire a suscité.

Vous avez, de votre côté Mme l'Inspectrice d'Académie, reçu bon nombre d'élus, de parents d'élèves, peut-être de parlementaires en proie à de vives inquiétudes quant au devenir de leurs écoles.

A l'UNSA Education, si la carte scolaire se faisait par le passé quasiment uniquement en lien direct avec les écoles, nous avons vu les sollicitations arriver de toutes parts cette année.

Qu'en déduire, si ce n'est que toutes les parties en présence constatent unanimement la dégradation du service public d'éducation ?

Nous ne comptons plus les articles de presse qui recensent les mobilisations de parents devant les écoles, les actions pour faire entendre la voix des habitants de communes qui ne comprennent pas pourquoi on retire une classe à « leur » école alors que les effectifs par classes mettaient les élèves dans des conditions d'apprentissage idéales...

Nous assistons à une sorte de « conscientisation collective » dont notre gouvernement devrait prendre bonne note et qu'il ne saurait ignorer plus longtemps ! Les usagers et usagères de notre service public d'éducation ont bien compris que la carte scolaire n'était pas qu'un « jeu » d'ouvertures et de fermetures de classes ! Sous cette baisse de moyens, ils ont bien compris qu'il n'y

aurait aucune possibilité d'augmenter la brigade de remplaçants, ni même d'abonder les RASED qui font cruellement défaut dans nos territoires ruraux totalement dépourvus d'établissements médico-sociaux !

Alors nous ne croyons pas nous tromper en nous faisant l'écho non seulement de notre profession, mais aussi de tous les parents que nous avons rencontrés lors de nos échanges sur la carte scolaire : il nous faut davantage de postes pour préparer la rentrée scolaire 2024 !

Et nous savons pouvoir compter, Monsieur le Préfet, Madame l'Inspectrice d'Académie, sur vos engagements forts pour les services de l'Etat et votre attachement profond dans un service public d'éducation de qualité pour vos territoires et souhaitons que vous saurez vous faire le relais de cette demande forte de nos collègues, des parents d'élèves et de nos élus auprès de notre Ministère.

Restons toutes et tous engagés pour l'Ecole Publique !